

CONCOURS D'ENTREE
Licence 3 Information et Communication
2017-2018
Parcours Management et Organisations (Ressources Humaines et Conseil)

LISTE DES ADMIS

(sous réserve de présentation d'un justificatif de réussite aux 2 premières années d'études supérieures au plus tard le 29 septembre 2017)

BOYER Catherine
CALLEWAERT Sarah
CARRANCE Julien
CHARLOT Joachim
CHOI Kuok
DESBORDES Claire
DUBERT FINEL Delphine
GHAFIR Mariam
HOURCADE Marion
KEFALAS Jean-Baptiste
LABOUÉRIE Robin
LACHIHEB Sara

LACHIVER Raphael
LAISIS Mathilde
LAVALARD Manon
LE GUILLERMIC Garance
MANCINI Lou
MASSOULÈS Robinson
MOULIA Marie-Liesse
ROLAND Dorian
SOIKKANEN Anni-Maria
THIEBAUD Soizic
VIALLAND Juliette

Fait à Neuilly-sur-Seine,
Le 10 juillet 2017

Karine Berthelot-Guiet
Professeure des universités
Directrice du CELSA

CANDIDATS ADMIS sur liste complémentaire
Licence 3 Information et Communication
2017-2018

Parcours Management et Organisations (Ressources Humaines et Conseil)

Pourront être admis, sous réserve de désistements éventuels, et dans l'ordre établi par le jury de délibération, les étudiants dont les noms suivent :

1. LE BIHAN Mathieu
2. GOY Léopoldine
3. RIOM Solenne

Fait à Neuilly-sur-Seine,
Le 10 juillet 2017

Karine Berthelot-Guiet
Professeure des universités
Directrice du CELSA

CELSA – LICENCE 3

Les candidats admis sont priés de confirmer leur intégration ou leur désistement à l'adresse mail suivante : aissatou.camara@celsa.paris-sorbonne.fr au plus tard le **lundi 17 juillet 2017**

LISTE COMPLÉMENTAIRE

Les candidats sur liste complémentaire seront contactés par téléphone au fur et à mesure des désistements éventuels.

Les relevés de notes seront envoyés sur demande (par mail) à partir du mois d'octobre 2017

RENTREE

Le mardi 12 septembre 2017 à 10h

- 10h : accueil et présentation de l'équipe pédagogique
- 14h : tests de langues vivantes (Allemand ou Espagnol / Français)
- 15h : tests d'anglais (uniquement candidats **P4, IUT, BEL et ENS**)

Aucun courrier ne sera envoyé

Pièce à fournir au plus tard le 29 septembre 2017 :

- photocopie du diplôme de 1er cycle
 - ou photocopie du relevé de notes
 - ou photocopie du justificatif de réussite aux deux premières années d'études supérieures
-

Vous avez été admis au CELSA, vous allez donc devoir procéder à votre inscription administrative à l'Université de Paris-Sorbonne.

Pour cela, il faudra vous connecter entre le 24 août et le 11 septembre sur e.candidat <http://ecandidat-gest.paris-sorbonne.fr/#!/accueilView>

Cette procédure permettra de valider vos diplômes, vous recevrez par la suite un mail du service des inscriptions avec un dossier d'inscription. Il faudra le compléter, y joindre les pièces demandées et le chèque correspondant aux frais d'inscription.

Vous prendrez ensuite rendez-vous avec la Sorbonne pour déposer le dossier et vous inscrire avant le 29 septembre.

Si vous avez déjà été inscrit en université française (dans les 10 dernières années), vous aurez sans doute des formalités de transfert de dossier à effectuer, renseignez-vous auprès de la dernière université où vous avez été inscrit.